

Piloter sa croissance externe

(1/1)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 journée
Soit 7h au total

PRIX

Présentiel : 999 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

<https://www.kpmgacademy.fr/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Echo – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

CONTENU

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeant d'entreprise, Directeur financier souhaitant maîtriser l'ensemble des dimensions d'un projet de croissance externe

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Maîtriser les différentes phases d'un projet de croissance externe de l'identification de la cible à la phase d'intégration
- Approfondir ses connaissances techniques sur les différentes solutions juridiques et financières

DEMARCHE PÉDAGOGIQUE, DOCUMENTATION REMISE ET ÉVALUATION

- Une démarche méthodique et structurée pour une application immédiate
- La personnalisation de la formation à travers une large place laissée aux échanges
- Le support de présentation est remis à chaque participant
- Un questionnaire permettra d'évaluer les connaissances acquises

RECOMMANDATIONS (DISTANTIEL)

- Microsoft Teams
- Webcam et microphone fonctionnels
- Connexion internet à haut débit

PROGRAMME

INTRODUCTION A LA CROISSANCE EXTERNE

- Principaux facteurs de motivation
- les 4 grandes difficultés ?
- Des Préalables indispensables
- Les étapes clés du processus
- Les parties prenantes

IDENTIFICATION DE LA CIBLE

MOMENTS CLES DE LA NEGOCIATION ET DOCUMENTATION JURIDIQUE

- Les premiers contacts
- La première offre de prix
- La poursuite des négociations
- La confirmation du prix
- La signature du contrat de cession (SPA)

FINANCEMENTS ET STRUCTURATION FINANCIERE DE L OPERATION

- La nature des financements et la cible
- La structuration juridique de l'opération
- La documentation de la dette et les covenants



Piloter sa croissance externe

(1/1)

INFORMATIONS

DURÉE

Présentiel : 1 journée
Soit 7h au total

PRIX

Présentiel : 999 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert KPMG

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

[Contactez votre conseiller régional](#)

<https://www.kpmgacademy.fr/>

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11920002792 auprès du préfet de la région Ile de France

KPMG Academy, association fondée par KPMG S.A., membre français de l'organisation mondiale KPMG constituée de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais («private company limited by guarantee»).

Association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 enregistrée à la Préfecture des Hauts-de-Seine sous le n° W9 22 00 3006. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques utilisées sous licence par les cabinets indépendants membres de l'organisation mondiale KPMG.

Siège social : Tour Echo – 2 avenue Gambetta - CS 60055 – 92066 Paris La Défense Cedex
N° Siret : 309 660 637 00039
TVA Union Européenne : FR 223 096 60 637

PROGRAMME

ELEMENTS FINANCIERS DE L'OFFRE ET VALORISATION DE LA CIBLE

- La valeur d'une entreprise
- EBITDA : une définition non normée

REUSSIR LA PHASE D INTEGRATION ET REUSSIR LE BUSINESS PLAN

- Réussir les 100 jours
- La conduite du changement
- Réaliser le business plan

